

COMMISSION PARITAIRE DE BRANCHE

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2013

décembre 2013

NÉGOCIATIONS « SALAIRES - AVANCEMENTS » 2014, DANS LA BRANCHE DES IEG LES REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS EN MODE « LUTTE DES CLASSES ».

La CPB d'ouverture des négociations salaires et avancements 2014 de ce jeudi 28 novembre a été l'occasion pour les représentants des salariés de vivre un nouvel épisode de la lutte des Classes.

Les employeurs n'ont pas manqué de qualificatifs pour décrire la crise à laquelle ils doivent faire face. Rappel nous a été fait que nos exigences en matière de salaire mettent en danger des entreprises « qui se battent pour leur survie ». Notre revendication concernant l'augmentation du pouvoir d'achat s'oppose, selon eux, à leurs préoccupations d'embauche et de formation des salariés.

C'est du grand art que nous ont offert les syndicats patronaux, UFE et UNEmIG en tête. En effet, ces derniers ont contourné la légalité de la négociation, qui repose sur l'article 9 du Statut, en tentant de confondre Salaire National de Base et évolution de la masse salariale. Ils se sont livrés à un mauvais numéro d'illusionniste en additionnant une partie des éléments qui jouent à la hausse sur la masse salariale refusant de prendre en compte ceux qui jouent à la baisse (prise en compte des embauches, mais pas des départs en retraite).

FO, qui s'est présentée à cette CPB forte des nombreuses signatures recueillies à travers la pétition lancée sur les salaires, a bien tenté de ramener les « syndicalistes patronaux » à la raison en rappelant :

- **la réalité économique des entreprises** qui annoncent des résultats plus que satisfaisants,
- la volonté des pouvoirs publics à travers le projet de loi de finances de 2014 qui exonère les entreprises de charges. Leur souci est de contribuer à **la relance de l'économie par le levier du pouvoir d'achat des salariés,**
- l'annonce des dividendes qui seront versés aux actionnaires, ou encore **l'évolution du cours de l'action du groupe EDF. Ce dernier a vu sa valeur augmenter de plus de 90 %** depuis le début de l'année.

« En réponse à notre attitude et propositions constructives, les employeurs ont poursuivi dans leur posture, refusant toujours une approche loyale de la négociation. Ils préfèrent opposer la rémunération du capital à la force de travail des salariés. »

FO a également proposée de nombreux leviers de négociations à travers ses revendications :

- **Un rattrapage sur l'année 2013** pour lequel aucun accord n'a été signé. Nous demandons donc le **doublage de la gratification de fin d'année**, soit l'équivalent d'un mois de salaire payable sur le salaire de décembre.
- La **revalorisation des salaires à l'embauche** en portant a minima le NR 50 pour l'exécution, le NR 110 pour la maîtrise et le NR 180 pour le collège cadre. Nous demandons également un effet rétroactif sur 5 années.
- **Revenir, en matière de taux d'avancements, aux taux des derniers accords salariaux signés** (35 % exécution-maîtrise, 53 % cadre). L'objectif serait de s'aligner sur le taux du collège cadre, soit 53 % d'avancements au 1^{er} janvier 2014.
- **Mettre en place des collèges « jeunes embauchés »**, exécution-technicien supérieur et cadre à hauteur de 70 %.
- **Mettre en place un collège « senior »** visant à limiter l'impact des ralentissements de carrière et des effets des réformes de notre régime de retraite.
- Négocier **une augmentation générale significative** en revalorisant le Salaire National de Base bien au-delà des prévisions d'inflation.

En réponse à notre attitude et propositions constructives, les employeurs ont poursuivi dans leur posture, refusant toujours une approche loyale de la négociation. Ils préfèrent opposer la rémunération du capital à la force de travail des salariés.

Une première proposition nous a été faite de 0,3 % d'augmentation du SNB pour une inflation prévue de 1,3 ! Rien pour le rattrapage de 2013, même pas une clause nous permettant de rouvrir les débats en fonction des réalités de 2014.

Face à un front uni de refus des organisations syndicales contre la proposition des employeurs, ces derniers ont pris un temps de réflexion et ont suspendu la séance. Au final, **leur proposition ultime est à 0,5 % d'augmentation.**

« Il est nécessaire de changer de politique en commençant par rééquilibrer la distribution des richesses créées.

L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat en sont la clé. »

Pour FO il va de soi que les employeurs font le choix de rajouter de l'austérité à la crise. Ils répondent à la nécessité de relancer l'économie par une rigueur accrue dont on sait qu'elle est une des causes du retard de sortie de crise.

Affichant clairement leur asservissement à l'assemblée générale des actionnaires, les employeurs ont mis fin à la négociation.

Pour FO Énergie et Mines, le compte n'y est pas. Ce nouvel épisode renforce nos convictions sur la nécessité d'amplifier les pressions sur le Gouvernement et le MEDEF. Il est nécessaire de changer de politique en commençant par rééquilibrer la distribution des richesses créées. L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat en sont la clé.

Prochaine CPB le 5 décembre 2013

Ordre du jour :

- « indemnisation forfaitaire des frais de déplacements » Pers 793,
- accord sur la revalorisation des primes et indemnités 2014.

FO est intervenue pour demander l'inscription à l'ordre du jour de la mise en place d'un Groupe de travail concernant les évolutions de la Médecine Conseil (MECIEG).